



Administrateur en IoT (Objets connectés)

(H/F/X)

Informatique - Numérique

Coordination et encadrement

Durée

2 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui



Vous avez toujours rêvé d'être un magicien moderne ? De pouvoir contrôler les choses à distance depuis votre smartphone, par exemple, que votre bain se remplisse tout seul, ou encore que votre aspirateur fasse le ménage lorsque vous n'êtes pas là ? Tout cela est rendu possible grâce au travail des Administrateurs en IoT, l'Internet des Objets.

L'Administrateur et l'Administratrice en IoT (Objets connectés), gèrent tous les systèmes informatiques en lien avec les objets connectés. Ils connaissent les différents systèmes d'exploitation (OS) et le fonctionnement des réseaux locaux ou internet liés aux objets connectés. Ils œuvrent surtout dans la domotique et dans l'automatisation ou le contrôle à distance des objets

Au cours de cette formation de Coordination et d'encadrement, vous apprendrez toutes les techniques et les compétences liées au métier

d'Administrateur en IoT :

Ils connaissent les différents systèmes d'exploitation (OS) et les utilisations qui en découlent, en particulier les OS spécifiques aux objets connectés.

Ils maîtrisent les bases des protocoles de la suite TCP/IP avec les applications concrètes et spécifiquement les technologies de transmission de données utilisées exclusivement pour l'IoT.

Ils sont capables d'implémenter et d'intégrer les données et les technologies modernes liées à un réseau IoT avec toute sa connectique et ses composantes électroniques. Ils sont capables de venir en aide et de dépanner les clients ou les entreprises.

Ils réalisent les prototypages d'intégration des composants électroniques propres à l'environnement technologique IoT.

Ils maîtrisent les langages de programmation IoT pour mettre en œuvre l'interfaçage entre l'électronique, le contrôleur, le capteur et le monde applicatif (Front end).

Ils comprennent les concepts et les méthodologies liés à la sécurité informatique propre à l'IoT afin de garantir une protection maximale aux clients et aux entreprises.

L'Administrateur et l'Administratrice en Internet des Objets travaillent régulièrement avec le concepteur de projet IoT, ils opérationnalisent et apportent une aide tant au niveau logiciel que hardware. Pour ce faire, ils se mettent à jour sur les technologies et matériels nouveaux et effectuent régulièrement une veille technologique.

Alors si vous souhaitez devenir "Smart", rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 500h réparties sur les années de formation ; non-rémunérées.

Ces heures de stages sont réparties comme suit :

250 heures en 1ère année

250 heures en 2ème année

Cette formation mène à un métier répertorié comme « Métier en pénurie » : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez donc de nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Les demandeurs d'emploi peuvent notamment profiter

d'une prime Incitant+ (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-incitant+>) en fin de formation pour adultes, ainsi que d'un assouplissement de certaines obligations (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#droit-assouplissement-allocation-insertion>) liées au statut de demandeur d'emploi/chômeur

Débouché(s) métier(s)

Consultant indépendant / Consultante indépendante en IoT
 Employé / Employée dans une entreprise spécialisée
 Employé / Employée dans une entreprise généraliste (service IT/IoT)

Débouché(s) future(s) formation(s)

Administrateur spécialisée en IoT (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/administrateur-specialise-en-iot-objets-connectes>)
 Administrateur spécialisé en Cloud Computing (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/administrateur-specialise-en-cloud-computing>)
 Administrateur réseaux et systèmes (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/administrateur-reseaux-et-systemes>)
 Administrateur en infrastructure IT (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/administrateur-en-infrastructure-it>)
 Conseiller en domotique et Smart Home (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/conseiller-en-domotique-et-smart-home>)

Point(s) fort(s)

Métier en pénurie (nombreux emplois + prime et assouplissement pour demandeurs d'emploi) Contact client Travail en équipe ou en autonomie
 Métier d'avenir Travail au bureau et sur le terrain

Finalité

Diplôme de la formation en Coordination et Encadrement homologué par la Communauté française

Aptitudes

L'Administrateur / Administratrice en IoT doit faire preuve de nombreuses aptitudes pour mener à bien ses missions :

Attention : rester concentré sur sa tâche

Autonomie : capacité de se prendre en charge dans la gestion de ses tâches en fonction de son degré de responsabilités

Esprit d'analyse : analyser les problèmes pour les solutionner, hiérarchiser les problèmes dans un esprit de logique et de gestion efficiente

Faculté d'adaptation : capacité importante à intégrer les infos et les changements

Rigueur : réaliser l'ensemble des ses tâches avec soin et minutie

Patience : être capable de chercher les solutions avec calme et maîtrise de soi

Ingéniosité : trouver des alternatives pour aboutir à des solutions

Programme

1ère année :

- X70/25 Anglais (40h)
- X70/25 Bases réseaux - protocoles (60h)
- X70/25 Operating Système et Logiciels (104h)
- X70/25 Labo diagnostique et maintenance (rapport stage) (100h)
- X70/25 Système Linux (36h)

2ème année :

- X70/26 Technologies de l'IoT (60h)
- X70/26 Logique de programmation IoT (24h)
- X70/26 Langages de programmation IoT (60h)
- X70/26 Cyber-sécurité pour l'IoT (24h)
- X70/26 Atelier IoT/Coaching TFE (100h)
- X70/26 Gestion de projets IoT (32h)

Conditions d'admission à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>) ;

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit **être titulaire du certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir l'examen pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire à certaines formations (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



Campus E6K

Square des Martyrs 6000 Charleroi

0479 86 76 28

Pas d'accueil sur place actuellement

/

info.charleroi@ifapme.be

Conditions d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Cliquez ci-dessous !

Bon à savoir

Les cours se donneront au Campus E6K (<https://www.e6k.be/home-fr/>).

Prêt à vous inscrire ? C'est par ici ! (<https://ifapme.be/inscriptions>)

Vous n'avez pas trouvé toutes les infos que vous cherchiez? Prenez contact avec nos conseiller(e)s!